INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

RÉSULTATS 2023 POUR LES 5 INDICATEURS

1

ÉCART DE RÉMUNÉRATION

- 31/40
- Écart de 7,5% favorable aux hommes (vs 10,9% en 2022)

2

ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATION

- 10/20
- Écart de 3,9% favorable aux hommes

3

ÉCART DE TAUX DE PROMOTIONS

- 15/15
- Écart de 6,6% favorable aux femmes

4

% DE SALARIÉES AUGMENTÉES SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

- 15/15
- 100% ont été augmentées

5

NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

- 5/10
- 2 femmes vs 1 en 2022

MOTUL OBTIENT

76/100 POUR L'ANNÉE 2023

- **LE MINIMUM LÉGAL EST DE 75/100**
- **LES INDICATEURS SONT CALCULÉS CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION EN VIGUEUR**

- Périmètre : Motul France
- Année de référence : 1er janvier – 31 décembre 2023
- Condition de présence d'au moins 6 mois

Pour toute question/précision : Christina Tan – 01 48 11 45 52